

PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA

ÉCOLE ALTERNATIVE HARRICANA

PROCÈS-VERBAL

DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024
de l'école alternative Harricana
tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 20h55
dans la grande salle de l'école alternative Harricana

SONT PRÉSENTS(ES):

M^{mes} Joyanne Turgeon
Maud Bouchard-Morin
Myriam Bédard, enseignante
Johanne Banville, enseignante
Maryann Corriveau, enseignante
Jade Poulin, TES

M Martin Cloutier

M^{me} Line Gagnon, directrice

SONT ABSENTS(ES)

Claudie Audet

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Line Gagnon préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

M^{me} Joyanne Turgeon agira à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

M^{me} Line Gagnon procède à la lecture de l'ordre du jour.

CE-EAH-272-2023 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Maud Bouchard-Morin,

QUE l'ordre du jour de cette
réunion soit adopté, avec l'ajout du point 4;
Représentants(es) de la communauté.

ADOPTÉE.

3. ÉLECTION DES OFFICIERS

M^{me} Gagnon explique les modalités d'élection.

Elle invite les membres intéressés à soumettre leur candidature pour les postes vacants.

Élection à la présidence

M. Martin Cloutier souhaite obtenir la présidence.

Il n'y a pas d'autre proposition.

CE-EAH-273-2023 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Johanne Banville,

QUE M. Martin Cloutier soit déclaré
élu à la présidence du conseil d'établissement, telle que
déposée.

ADOPTÉE.

Élection d'un substitut à la présidence

M^{me} Joyanne Turgeon se propose pour le titre de vice-
présidente.

Il n'y a pas d'autre proposition.

CE-EAH-274-2023 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Marianne Corriveau,

QUE M^{me} Joyanne Turgeon soit
déclarée élue au poste de substitut à la présidence du
conseil d'établissement, telle que déposée.

ADOPTÉE

4. REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ PIGÉS

M^{me} Émilie Domingue
M^{me} Romualdine Wu

**5. DATE ET LIEU DE LA
PROCHAINE ASSEMBLÉE**

CE-EAH-275-2023 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Line Gagnon,

QUE les prochaines réunions du
conseil d'établissement aient lieu aux dates suivantes à
19 h dans la grande salle de l'école alternative Harricana:

Mardi le 24 octobre 2023;

Mardi le 12 décembre 2023;

Mardi le 6 février 2024;

Mardi le 26 mars 2024;

Mardi le 14 mai 2024;

Mardi le 11 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité.

**6. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-EAH-276-2023 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Myriam Bédard à 21 h 12,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Le président,

La secrétaire,

Martin Cloutier

Joyanne Turgeon